

Rapport moral 2019

Avril 2020

Association Internationale
des Forêts Méditerranéennes



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES FORÊTS MÉDITERRANÉENNES

Tél. : +33 (0)4 91 90 76 70– 14, rue Louis Astouin 13002 Marseille France - n° SIRET 411 404 346 000 16

Email : contact@aifm.org – Site Internet : <http://www.aifm.org>



**ASSOCIATION
INTERNATIONALE
DES FORETS
MEDITERRANEENNES**

Rapport moral – année 2019

25^e Assemblée Générale de l'AIFM

A distance avec vote par correspondance le 12/06/2020

BILAN DE L'ANNÉE 2019

L'Association Internationale des Forêts Méditerranéennes (AIFM), fondée en 1996, a pour objet :

- de faciliter l'échange des connaissances relatives aux milieux naturels et forestiers des pays à climat méditerranéen, ainsi qu'aux modes de gestion, de protection et de développement de ces milieux,
- d'œuvrer à la promotion d'une coopération internationale pluridisciplinaire la plus directe et la plus large possible, intéressant les aspects environnementaux, techniques, socio-économiques de ces milieux et l'aménagement de ces territoires.

C'est une organisation non-gouvernementale reconnue par les institutions nationales et internationales (FAO) comme la seule ONG à dimensions internationale et interdisciplinaire entièrement dédiée à la connaissance, à la gestion durable et à la protection des écosystèmes forestiers méditerranéens. Son cœur de métier est l'animation de réseaux en Méditerranée, la participation au Partenariat de collaboration sur les forêts méditerranéennes (PCFM) et l'ingénierie de projets de coopération. En 2020, l'AIFM fêtera ses 25 années d'existence.

A cause de la pandémie de COVID-19, notre 25^e assemblée générale ordinaire annuelle doit se tenir à distance, avec un vote des résolutions par correspondance suivi d'un dépouillement et d'une restitution par e-mail à tous les membres. En application des statuts de l'AIFM nous vous rendons compte de la gestion et de la situation morale et financière de l'association au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

En 2019, l'AIFM s'est consacrée principalement :

- à la mise en œuvre du projet INHERIT,
- à la co-organisation et sa participation à la 6^e Semaine Forestière Méditerranéenne,
- à l'animation de son réseau, au travers notamment de sa vie associative et de ses actions de communication,
- à la recherche de nouveaux projets.

Le Président

Abdelhamid KHALDI



Le projet Interreg MED INHERIT

Le projet INHERIT « *Stratégies de tourisme durable pour conserver et valoriser le patrimoine naturel côtier et maritime de la Méditerranée* » est un projet Interreg MED intégré, qui vise à répondre à l'objectif spécifique 3.1 du programme, à savoir « *Renforcer le développement d'un tourisme côtier et maritime durable et responsable dans l'espace MED* » (voir plus ici : <https://interreg-med.eu/fr/decouvrir/nos-thematiques/>).

Ce projet est mis en œuvre conjointement par l'AIFM et 14 partenaires étatiques, régionaux et thématiques issus de 10 pays méditerranéens (France, Grèce, Italie, Croatie, Slovénie, Espagne, Malte, Portugal, Chypre, Monténégro). Il est d'une durée de quatre ans et se terminera le 31 janvier 2022.

Le projet se déroule en quatre étapes majeures :

1. Identifier des mesures de protection du patrimoine naturel, forestier et de la biodiversité dans les régions côtières méditerranéennes ;
2. Concevoir, tester et capitaliser des mesures d'autorégulations et des activités de tourisme durable valorisant le capital naturel et sa biodiversité dans les territoires partenaires ;
3. Concevoir, tester et capitaliser des zones pilotes « *INHERITURA* » dans les territoires partenaires pour ensuite développer des itinéraires d'éco-tourisme multi-destinations ;
4. Sensibiliser les acteurs locaux du secteur touristique à la protection de l'environnement et de la biodiversité.

L'année 2019 aura connu la clôture de l'étape n°1 avec la réalisation par l'AIFM d'un rapport « *Rapport d'analyse politique sur la protection du patrimoine naturel méditerranéen contre les effets du tourisme de masse* » et sa participation aux huit autres rapports par la collecte de données sur le territoire des Bouches-du-Rhône.



Paysage de la "Côte Bleue", site pilote du projet INHERIT

Également, les activités se sont poursuivies par le lancement des étapes n°2 et n°3 avec la détermination d'une zone pilote et le recensement des besoins du propriétaire et des acteurs locaux du tourisme. Plusieurs sites remarquables se situant sur le territoire des Bouches du Rhône ont été approchés et c'est finalement celui de la Côte Bleue qui a été sélectionné.

Suite aux échanges, il est prévu, début 2020, l'installation de 8 éco-compteurs sur le massif des communes du Rove et d'Ensuès-la-Redonne. Ces équipements permettront de collecter des données de fréquentation, à ce jour inexistantes, pour mesurer la fréquence, connaître la typologie et ainsi adapter la réponse pour réduire et atténuer les impacts négatifs sur l'environnement.

Plus d'informations sur <https://inherit.interreg-med.eu>.

La 6^{ème} Semaine Forestière Méditerranéenne

La Sixième Semaine Forestière Méditerranéenne s'est tenue à Broummana au Liban du 1^{er} au 4 avril 2019, avec pour thème général « *Le rôle des forêts méditerranéennes dans l'Accord de Paris : défis et opportunités* ». Environ 250 personnes y ont assisté, en provenance de 25 pays.

Voir : <https://vi-med.forestweek.org>



**Sixième Semaine
Forestière
Méditerranéenne**

Lors de cette semaine, l'AIFM a eu plusieurs responsabilités :

- Par contrat avec l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), l'AIFM a été chargée de la gestion des inscriptions et des paiements des frais de participation, d'abord en ligne sur un site dédié, puis sur place en devises. Les listes d'inscriptions et les fonds récoltés ont été régulièrement remis au Ministère libanais de l'Agriculture.
- L'AIFM a eu en charge l'organisation d'une des cinq sessions, « *Solutions forestières pour les systèmes liés à la forêt : lien avec d'autres secteurs* », avec quatre intervenants de quatre pays sur forêts et eau, forêts et ville, forêts et agriculture, gestion intégrée des forêts.
- L'AIFM a organisé un événement parallèle sur le thème de la valorisation des forêts et leur préservation face au tourisme de masse, lors duquel le projet Interreg MED INHERIT a été présenté.

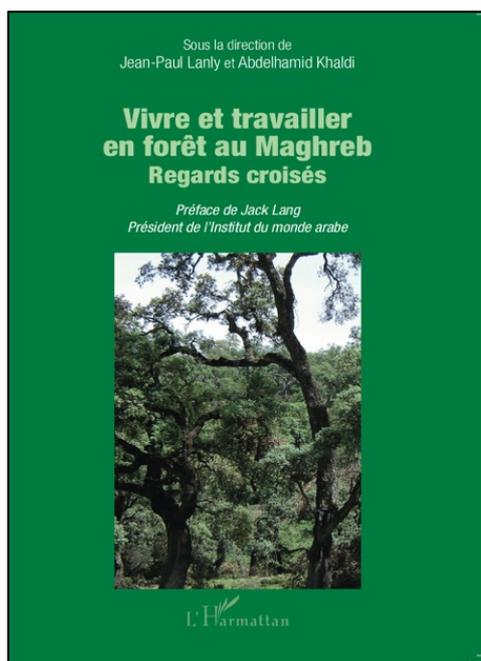
A la fin de la Sixième Semaine, la [Déclaration de Broummana](#) sur le rôle des forêts méditerranéennes pour remplir les Contributions Déterminées au niveau National (CDN) au titre de l'Accord de Paris a été adoptée.



**Septième Semaine
Forestière
Méditerranéenne**

La Septième Semaine Forestière Méditerranéenne devrait être organisée à Sousse en Tunisie, du 22 au 26 mars 2021 avec pour thème général « *Les forêts méditerranéennes : nouvelles opportunités pour les jeunes et les populations rurales* ». Le Comité d'organisation est piloté conjointement par la FAO et la Direction générale des forêts de Tunisie. Un nombre important de participants est attendu.

Le livre de témoignages « Vivre et travailler en forêt au Maghreb - Regards croisés »



Cet ouvrage, rédigé sous la direction de Jean-Paul Lanly (Président de l'Association des Forestiers Tropicaux et d'Afrique du Nord) et d'Abdelhamid Khaldi (Président de l'AIFM), avec une préface de Jack Lang (Président de l'Institut du Monde Arabe), est un recueil de témoignages de forestiers maghrébins et français, sur leur vécu professionnel dans les trois pays d'Afrique du Nord. Ayant choisi ce métier le plus souvent par pure vocation, ils sont, ou ont été, acteurs de terrain, enseignants, chercheurs, cadres des institutions en charge de la conservation et de la mise en valeur durable des forêts, espaces boisés et parcours pastoraux, faune et milieux aquatiques, ainsi que de la gestion des parcs nationaux et autres aires protégées.

Ils sont, ou ont été, directement ou non, des acteurs du développement rural dans des zones souvent déshéritées de montagne ou pré-désertiques. Ils expriment la fierté d'accomplir leur mission de service public de protection et de développement soutenable des ressources naturelles. Ils disent aussi la difficulté qu'ils ont à faire partager par les autres parties prenantes la gravité des conséquences à long terme de la dégradation de ces ressources.

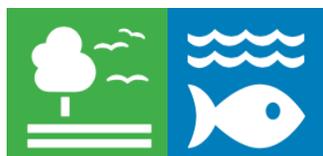
Pour plus d'informations ou pour commander le livre : contact@aifm.org

La construction du « Consortium Biodiversité »

Ce sont six partenaires : l'Initiative Petites îles en Méditerranée (PIM), l'association Tour du Valat, l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) Méditerranée, le réseau des gestionnaires d'Aires Marines Protégées en Méditerranée (MedPAN), l'Initiative pour les zones humides méditerranéennes (MedWet) et l'AIFM, qui se sont rassemblés pour :

- Accroître conjointement l'impact et le niveau d'ambition des partenaires ;
- Promouvoir les actions méditerranéennes de conservation à l'échelle internationale pour un meilleur visibilité et influence ;
- Offrir une plate-forme commune aux donateurs désireux de soutenir des actions performantes de protection de la nature en Méditerranée ;
- Et ainsi, construire, faciliter et amplifier la coopération entre les principales organisations de protection de la biodiversité actives à l'échelle du bassin méditerranéen afin de mener des actions aux impacts significatifs pour répondre aux besoins de la protection de la biodiversité et aux défis humains.

Le Consortium en est encore au stade de la définition d'une feuille de route et d'un modèle de gouvernance. Une contribution financière a été faite par chacun des partenaires. Son lancement officiel est prévu en 2020, au cours du Congrès Mondial de la Nature.



La préparation du Congrès Mondial de la Nature de l'UICN 2020



Le Congrès Mondial de la Nature de l'UICN est un événement majeur qui devait se dérouler du 11 au 19 juin 2020 à Marseille au Parc Chanot, mais qui a été reporté du 7 au 15 janvier 2021.

Il va accueillir des participants du monde entier, représentant des gouvernements et des organisations les plus influentes sur la conservation de la nature. Il offrira ainsi une opportunité unique à l'AIFM de valoriser son expertise, de partager les expériences et solutions qu'elle a pu développer grâce à ses partenaires.

Pour préparer sa participation, l'AIFM travaille d'ores et déjà à la mise au point de divers outils de communication qu'elle disséminera lors de l'événement. Pour ce faire un stand a été réservé pour que l'association puisse valoriser son expertise dans la conservation de la Nature.

Le programme préliminaire du Congrès prévoit plus de 450 sessions couvrant toute une gamme de sujets dont plus de 200 intéressants de près ou de loin les écosystèmes forestiers. Certaines sessions sont déjà fléchées par l'AIFM comme primordiales pour qu'elle y soit dûment représentée.

Le Comité international d'experts « Indice de biodiversité potentielle (IBP) »



S'est tenue à Toulouse le 31 octobre 2019 la première réunion du Comité international d'experts « IBP ». Créé grâce au projet LIFE BIORGEST, ce groupe d'experts, dont le Président de l'AIFM et deux administrateurs font partis, se réunit afin d'améliorer l'application du IBP dans la zone biogéographique de la Méditerranée.

La continuité du projet MEDFORVAL

Le projet MEDFORVAL, qui a été mis en œuvre par l'AIFM de 2015 à 2018 sur financement de MAVA Fondation pour la Nature, est relancé depuis mai 2019 par l'intermédiaire de l'Institut OïKOS.

Le 18 juillet 2019, un contrat a été signé entre l'AIFM et l'Institut OïKOS pour mettre en place une coopération harmonieuse entre les deux entités pour le bon transfert des données.



L'animation de Réseau

Vie associative

La 24^e Assemblée générale ordinaire a eu lieu le 5 avril 2019 à Broummana (Liban), en parallèle de la Sixième Semaine Forestière Méditerranéenne.

Le Conseil d'Administration s'est réuni par voie électronique le 30 juillet 2019.

Enfin, le Bureau s'est réuni le 23 décembre 2019 par l'application Skype.

Extension du Réseau

Une Convention de Partenariat a été signée le 27 juin 2019 avec l'Association des Lauréats de l'École Nationale Forestière d'Ingénieurs (ALENFI) du Maroc. A l'occasion de l'officialisation de ce nouveau partenariat, l'AIFM a pu participer au 1er Séminaire Scientifique International d'Ingénierie Forestière sur le thème « *L'ingénierie Forestière : Levier fondamental du programme de développement durable à l'horizon 2030* » à Rabat.

Lettre d'information électronique

Un numéro a été diffusé le 11 mars 2019 et un autre le 20 décembre 2019 à une liste de 1 662 destinataires (au 16 décembre 2019). Le taux d'ouverture moyen est relativement bon par rapport à 2017 et 2018, de 19% contre 17% précédemment. Le taux moyen pour des ONG étant de l'ordre de 21 % selon MailChimp.

Le site Internet www.aifm.org

Le site a enregistré 15 951 visites pour l'année 2019, en très nette augmentation par rapport à 2018 (4 290 visites).



La page Facebook www.facebook.com/aifm.org

La page de l'AIFM a été ouverte en septembre 2016. Au 16 décembre 2019, 799 personnes « aiment » la page et reçoivent l'actualité de l'AIFM sur leur fil Facebook (contre 751 en décembre 2018).

Twitter : [@AIFM_foretmed](https://twitter.com/AIFM_foretmed)

L'AIFM est présente sur Twitter depuis septembre 2016. En 2019, 277 personnes se sont abonnées au compte (contre 252 en décembre 2018), et le compte « suit » 644 personnes.



LinkedIn : [Association Internationale Forêts Méditerranéennes](https://www.linkedin.com/company/Association-Internationale-Forêts-Méditerranéennes)

Une page LinkedIn a été créée le 5 novembre 2019 pour pouvoir acquérir de nouveaux contacts et communiquer avec eux. Au 16 décembre 2019, la page dispose de 11 abonnés.

La recherche de nouveaux projets

Plusieurs propositions de projets sont en cours de développement, que ce soit avec des organisations partenaires qui ont directement pris contact avec l'AIFM pour élaborer une proposition, ou inversement, avec des organisations de son Réseau auxquelles l'AIFM a fait appel pour réfléchir à la mise en place de nouvelles activités.

Aucun financement supplémentaire n'a été sécurisé en 2019, mais plusieurs opportunités sont en attente pour 2020.

Dans le but de créer des contacts et de chercher de nouveaux projets, l'AIFM a participé à plusieurs réunions, dont la Journée d'information « Programmes européens pour l'environnement et le climat » du 14 octobre 2019 organisée par la Région SUD. Plusieurs collectivités territoriales et acteurs de la coopération internationale étaient présents, en plus de la Région SUD, notamment le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, la Métropole Aix-Marseille-Provence, la Ville de Marseille, l'Agence Régionale Pour l'Environnement, l'Agence Régionale de la Biodiversité, l'Institut de Recherche pour le Développement et bien d'autres. Différents rendez-vous ont été pris individuellement avec ces acteurs pour échanger sur les possibilités de travailler ensemble.



Rappelons également que l'AIFM est membre de 1% pour la planète, ce qui peut ouvrir de nouvelles opportunités.

En 2020, cet enjeu sera essentiel et cette activité de recherche de nouveaux projets demeurera prépondérante pour assurer le développement de l'association.

Remerciements

L'AIFM tient à remercier chaleureusement les partenaires et contributeurs qui lui ont permis de réaliser l'ensemble de ces activités en 2019 :

